



la Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain

# Recommandations fédérales prébudgétaires 2017

---

Présentées à l'honorable Bill Morneau, ministre des Finances du Canada

*Le 26 janvier 2017*

# Table des matières

CONTEXTE.....	3
INTRODUCTION.....	3
I. SOUTENIR L'INVESTISSEMENT PRIVÉ ET L'INNOVATION .....	4
II. ENCOURAGER L'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES .....	5
III. ACCÉLÉRER LA RÉALISATION D'INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES EN INFRASTRUCTURES.....	6
IV. AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ DU RÉGIME FISCAL CANADIEN .....	8
V. ÉTABLIR ET RESPECTER UN PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE .....	9
CONCLUSION .....	9
SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS.....	10

## CONTEXTE

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain (la Chambre) compte plus de 7 000 membres. Sa mission est d'être la voix du milieu des affaires montréalais et d'agir pour la prospérité des entreprises et de la métropole. La Chambre s'engage dans des secteurs clés du développement économique en prônant une philosophie d'action axée sur l'engagement, la crédibilité, la proactivité, la collaboration et l'avant-gardisme. La Chambre est le plus important organisme privé au Québec voué au développement économique.

## INTRODUCTION

Les recommandations de la Chambre s'inscrivent dans un contexte économique mondial qui demeure fragile, même si sept années se sont écoulées depuis le creux de la Grande Récession. Il en va de même pour le Canada puisque notre économie fait face à certains facteurs qui la rendent plus vulnérable malgré une tendance générale vers l'équilibre. Rappelons que les périodes de croissance au Canada durent en moyenne six ans et demi; en conséquence, nous croyons que le gouvernement du Canada doit demeurer prudent et conserver des marges de manœuvre pour faire face à d'éventuels chocs économiques.

Malgré les efforts soutenus des principales puissances du globe pour relancer l'économie, notamment en ce qui concerne leurs politiques monétaires, l'économie mondiale est aux prises avec une sixième année de stagnation. Or, si l'on perçoit globalement une légère amélioration des perspectives, les risques de dégradation n'en demeurent pas moins élevés. De plus, la dernière année a été marquée par l'arrivée de risques politiques qui sont venus s'ajouter à l'équation économique.

Les inquiétudes qui pesaient jusqu'à tout récemment sur la situation de la Chine semblent être en voie de se résorber, malgré un niveau d'endettement chinois qui atteint des records historiques. Les perspectives sont toutefois moins encourageantes pour d'autres régions du monde. L'Union européenne, notamment, ne semble pas démontrer de signes de reprise économique durable et le Brexit fait planer une incertitude additionnelle sur la zone. Globalement, il faut donc s'attendre à ce que la stagnation économique mondiale se poursuive dans un proche avenir.

Le Canada évolue dans ce contexte global et n'échappe pas à la tendance générale. Ainsi, la demande mondiale relativement faible devrait maintenir le prix des matières premières à leurs niveaux actuels pour encore quelque temps, notamment en ce qui concerne le pétrole. Nous croyons également que les taux de change devraient demeurer stables au cours de la même période. Par contre, le courant protectionniste qui a pris de l'ampleur durant la dernière année entraîne des risques additionnels pour l'économie canadienne, qui dépend fortement de ses exportations, notamment en raison de la remise en cause de certains accords de libre-échange.

À ces différents facteurs externes, il faut ajouter également le fort endettement des Canadiens, qui accentue la vulnérabilité des ménages et limite ainsi les possibilités de stimuler la demande par les dépenses de consommation.

Cette situation difficile devrait normalement être compensée par les effets bénéfiques engendrés par la vigueur de l'économie américaine et la dépréciation du huard. Historiquement, le commerce vers le marché américain représente l'un des principaux moteurs de croissance économique pour le Canada. Une économie américaine robuste provoque habituellement une hausse des exportations canadiennes, des investissements additionnels pour accroître les capacités de production des entreprises canadiennes et une hausse de la création d'emplois. Ce cercle vertueux a pris du temps à se mettre en marche. Ce n'est qu'en 2016 que les dirigeants d'entreprises canadiennes ont repris confiance et accru leurs

investissements. La création d'emplois, bien qu'inégale dans l'ensemble du Canada, a été enfin vigoureuse au Québec et dans la région métropolitaine de Montréal. Cette performance positive demeure toutefois vulnérable en fonction de l'évolution des politiques commerciales américaines vis-à-vis du Canada. À cela s'ajoutent de nouveaux signaux concernant le contexte fiscal nord-américain. Le nouveau président des États-Unis semble en effet déterminé à abaisser les taux d'imposition. Il sera important de demeurer alerte face à cette situation de notre côté de la frontière si nous voulons demeurer compétitifs.

À la lumière des perspectives que nous venons de décrire sommairement, la Chambre demande au gouvernement de mettre en place des mesures destinées à stimuler l'investissement privé et à augmenter les exportations, et de procéder rapidement au financement et à la réalisation des investissements stratégiques en infrastructures. Il faudra continuer d'accorder une attention particulière aux régions métropolitaines dans le contexte actuel où l'économie du Canada se réoriente inexorablement vers les secteurs hors ressources. Plus précisément, nous recommandons au gouvernement de privilégier cinq axes d'intervention :

1. Soutenir l'investissement privé et l'innovation;
2. Encourager l'internationalisation des entreprises;
3. Accélérer les investissements stratégiques en infrastructures;
4. Améliorer la compétitivité de la fiscalité;
5. Établir et respecter un plan de retour à l'équilibre budgétaire.

Outre ces axes d'intervention, la Chambre réitère sa demande de respecter le principe du fédéralisme et d'ainsi abandonner le projet d'organisme pancanadien de réglementation des marchés de capitaux afin de ne pas nuire au secteur financier et aux entreprises de Montréal. Le régime actuel de passeport fonctionne bien et reflète les fondements de la fédération canadienne.

Dans ce contexte, la Chambre invite donc le gouvernement du Canada à adopter un budget prudent qui établira les bases d'une croissance soutenue, en tenant compte notamment du contexte fiscal nord-américain, qui risque d'évoluer au cours des prochaines années.

## **I. SOUTENIR L'INVESTISSEMENT PRIVÉ ET L'INNOVATION**

### **A. Réengager le gouvernement fédéral dans une politique aéronautique**

L'aéronautique est un secteur hautement stratégique pour l'économie canadienne en raison des 180 000 emplois qu'il procure et des 29 milliards de dollars apportés au PIB. Seulement au Québec, l'aéronautique compte déjà quelque 215 entreprises, qui emploient plus de 42 000 personnes dans des postes de haute qualité. Du point de vue de notre balance commerciale, l'impact de ce secteur est indéniable puisque son chiffre d'affaires atteint les 12 milliards de dollars, dont 80 % proviennent de l'exportation. À une époque où de nombreux pays industrialisés se questionnent sur l'avenir du secteur manufacturier, il apparaît évident que l'aéronautique demeurera un secteur de pointe pour encore de nombreuses années.

Le Canada est déjà bien positionné pour tirer son épingle du jeu dans une industrie mondiale qui se concentre autour de quelques pôles de production. Montréal est d'ailleurs déjà considérée comme la deuxième plus grande capitale de l'aéronautique en matière de densité des emplois. Avec son regroupement de grands donneurs d'ordres, d'équipementiers et d'intégrateurs de calibre international ainsi que son important réseau de sous-traitants, il ne fait aucun doute que le secteur aéronautique constitue une véritable grappe industrielle stratégique pour le Canada.

Or, cette grappe canadienne fait face à une concurrence internationale des plus féroces. Il lui faut donc constamment investir pour demeurer concurrentielle, notamment en matière de recherche et développement. Ces investissements sont colossaux à l'échelle du pays : alors que le Canada mise sur

l'innovation pour bâtir l'avenir de son industrie, la grappe de l'aéronautique engendre 70 % de toutes les dépenses en recherche et développement au pays.

Pour poursuivre sa croissance et demeurer toujours concurrentiel, le secteur de l'aéronautique a besoin du gouvernement du Canada comme partenaire investisseur. Nous demandons au gouvernement de soutenir ce secteur clé de notre économie en adoptant une véritable politique nationale de l'aéronautique.

Dans cette foulée, un premier geste concret pourrait être rapidement posé par le gouvernement du Canada dans le dossier de la C Series de Bombardier. Le gouvernement du Canada a clairement manqué de leadership dans ce dossier en ayant déjà trop tardé à annoncer une aide financière. Grâce à celle du gouvernement du Québec, Bombardier se trouve aujourd'hui dans une meilleure position et commence à connaître du succès, comme en témoignent les 360 commandes pour son nouvel avion commercial, en plus de compter des transporteurs comme Swiss Air, Air Canada et Delta Air Lines parmi ses clients. La Chambre demande au gouvernement fédéral de confirmer rapidement son investissement de 1 milliard de dollars US dans le programme C Series, comme l'a laissé entendre le premier ministre au cours des dernières semaines.

Le gouvernement a aujourd'hui une chance unique de faire amende honorable en s'investissant dans une politique nationale de l'aéronautique et dans le projet C Series de Bombardier. Il ne doit pas manquer cette occasion.

## **B. Renforcer la recherche et l'innovation**

La pérennité et le développement des entreprises passent de plus en plus par l'innovation. Les entreprises innovantes sont les plus à même de créer des activités et des emplois à haute valeur ajoutée dont toute notre économie bénéficie.

La Chambre recommande au gouvernement :

- d'accorder un financement stable et prévisible aux trois organismes subventionnaires de recherche fédéraux et à la Fondation canadienne pour l'innovation;
- de continuer d'investir dans les infrastructures de recherche de pointe;
- de réexaminer le crédit d'impôt à la R-D en veillant à ce qu'il soit flexible et prévisible à long terme afin d'encourager l'innovation et l'investissement des entreprises;
- d'atteindre un meilleur équilibre entre l'aide à l'innovation directe et indirecte afin de renforcer les retombées de ce soutien;
- d'allouer un montant additionnel de 50 millions de dollars au programme d'aide à la recherche industrielle, de manière à respecter l'engagement électoral.

## **II. ENCOURAGER L'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES**

Avec la vigueur de l'économie américaine conjuguée à un huard plus faible, la hausse des exportations devrait être une des principales sources de croissance de notre économie. Il est donc essentiel de mettre en place des mesures pour faciliter l'internationalisation des entreprises.

Or, des changements au niveau politique donnent à entendre que les accords de libre-échange en vigueur et en négociation pourraient être compromis au cours des prochaines années, ce qui menacerait la reprise chez nous et nuirait à l'économie canadienne. Parmi ces changements qui font peser une menace sur notre économie, le Brexit et les positions protectionnistes du nouveau président des États-Unis viennent en tête de liste. Le Canada ne peut pas se permettre de se croiser les bras et de subir de telles décisions sans réagir.

C'est pourquoi nous demandons au gouvernement du Canada de se pencher sur une stratégie qui permettra de diminuer ces risques pour notre économie et d'allouer des sommes appropriées qui permettront d'atténuer ces effets négatifs de façon efficace.

Concrètement, nous demandons au gouvernement de cibler les quatre actions suivantes :

- 1) Ratifier dans les meilleurs délais l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne et prévoir immédiatement des sommes liées à la création d'outils facilitant l'accès aux marchés européens pour les producteurs canadiens;
- 2) Compte tenu du retrait anticipé du Royaume-Uni de l'Union européenne, entamer le plus rapidement possible les efforts de négociation pour conclure une entente de libre-échange entre le Canada et ce pays;
- 3) Face à la montée du sentiment protectionniste chez certains leaders politiques américains, allouer des sommes pour défendre l'ALENA et, dans la foulée, faire la promotion de nos relations avec les États frontaliers importants;
- 4) Allouer des sommes pour réactiver les négociations avec nos partenaires du Partenariat transpacifique.

Enfin, nous demandons également au gouvernement du Canada de travailler de concert avec les organismes spécialisés en appui à l'exportation. Notamment, nous demandons de doubler les sommes prévues à CanExport et de les rendre disponibles dès cette année pour que nos PME puissent en profiter rapidement, et de continuer à travailler en étroite collaboration avec les World Trade Centers présents dans les grandes villes du Canada. Ces organismes actifs sur le terrain ont pour mandat spécifique l'accompagnement des PME sur les marchés à l'exportation, en complément direct avec les actions du gouvernement du Canada.

### **III. ACCÉLÉRER LA RÉALISATION D'INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES EN INFRASTRUCTURES**

#### **A. Investir dans les infrastructures stratégiques**

L'état des infrastructures constitue une préoccupation majeure pour la communauté d'affaires. Les problèmes les plus criants concernent les infrastructures de transport. Montréal, notamment, souffre de problèmes de congestion majeurs, dont les coûts sont estimés à 1,8 milliard de dollars<sup>1</sup>. Ces investissements auront pour effet d'améliorer la productivité de l'économie canadienne.

Dans cette optique, la Chambre recommande au gouvernement :

- de poursuivre les initiatives pour renforcer le transport en commun et assurer une meilleure fluidité de la circulation des personnes et des marchandises. Nous demandons au gouvernement de confirmer son engagement à décaisser rapidement les 1,25 milliard de dollars nécessaires à la réalisation du Réseau électrique métropolitain (REM);
- de relancer les travaux entourant la Porte continentale et de bonifier le financement du Port de Montréal en injectant des sommes similaires à celles qui ont été octroyées à la Porte du Pacifique à Vancouver et à celle de l'Atlantique à Halifax. Le gouvernement doit préciser les sommes qu'il y investira et adopter une stratégie harmonisée avec les différents ordres de gouvernement concernés afin de soutenir les projets d'expansion du Port de Montréal, tant du côté de l'île de Montréal que de Contrecoeur;
- de financer un plan d'investissement majeur dans les infrastructures numériques afin de renforcer la compétitivité et la productivité de l'économie canadienne, en particulier de ses PME créatrices d'emplois. De tels investissements pourraient notamment s'appliquer dans le cadre de la

prochaine politique culturelle du gouvernement, qui entend mettre l'accent sur un virage vers le numérique;

- de réduire le loyer des grands aéroports canadiens, dont celui de Montréal. Les loyers élevés haussent les coûts du transport aérien et nuisent à la compétitivité de nos aéroports. Une baisse des loyers permettrait à nos aéroports de réduire les frais qui sont chargés aux transporteurs aériens, puis refileés aux Canadiens, et libérerait des sommes susceptibles d'être réinvesties dans nos aéroports;
- poursuivre les efforts en vue d'accélérer le dédouanement aux principales portes d'entrée du pays, tant pour ce qui est des accès autoroutiers que pour les ports, aéroports et gares de trains et d'autobus. Cette amélioration ne doit pas se faire au détriment des protocoles actuels de sécurité, mais plutôt à l'aide de nouvelles techniques et technologies ou encore de ressources additionnelles. Dans le cas des gares, la solution réside principalement dans l'ajout d'un service de dédouanement qui s'effectue avant l'embarquement, comme pour les aéroports, permettant ainsi de ne pas avoir à s'arrêter à la frontière. Puisque l'implantation d'un tel service nécessite une entente avec les États-Unis, nous demandons au gouvernement d'entamer des négociations à ce sujet dans les meilleurs délais;
- de réaliser le projet de train à grande fréquence (TGF) proposé par VIA Rail entre Windsor et Québec d'ici 2022. Un tel service permettrait d'améliorer substantiellement la desserte en transport dans le principal corridor du Canada; qui plus est, le projet de VIA a le mérite d'être beaucoup moins coûteux et de pouvoir être mis en service plus rapidement que tous les projets de TGV étudiés précédemment.

## **B. Faire de Montréal le siège de la Banque de l'infrastructure du Canada**

Lors de sa mise à jour économique, le gouvernement du Canada a annoncé la création de la Banque de l'infrastructure du Canada. La Chambre avait d'ailleurs accueilli favorablement cette annonce.

Avec une capitalisation initiale de 35 milliards de dollars, la Banque sera un levier important pour le financement et la construction de nouvelles infrastructures qui contribueront à la productivité et à la compétitivité de l'économie canadienne. Il est donc essentiel que celle-ci soit établie dans l'environnement le plus propice à sa réussite. À ce titre, Montréal ressort clairement du lot.

Montréal abrite les plus grandes firmes de génie du Canada, dont SNC-Lavalin et WSP, ainsi que plusieurs bureaux de Stantec. Elle est le siège de plusieurs grandes entreprises impliquées dans de grands projets d'infrastructures telles que VIA Rail, le CN, Hydro-Québec, Aéroports de Montréal, le Port de Montréal, Bombardier Transport et Bombardier Aéronautique. De plus, Montréal détient une expertise reconnue dans le domaine légal et son secteur financier est en pleine croissance. La ville accueille quelque 250 fonds de pension dont deux des plus grands investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale, la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) et PSP.

Port d'attache des plus grands acteurs du domaine de l'infrastructure, Montréal possède également une forte concentration des talents nécessaires à la réussite de ce grand projet. Plusieurs des 11 établissements d'études supérieures de la capitale universitaire du Canada ont des spécialisations de renom dans les disciplines relatives au génie, à la finance, à l'administration publique et à la gestion du risque. Il faut souligner que les talents concentrés dans le Grand Montréal sont multilingues et que la majorité de la population est capable de converser dans les deux langues officielles, un atout indéniable pour un projet à portée pancanadienne et dont l'objectif est d'attirer d'éventuels investisseurs et partenaires au niveau mondial.

Montréal a tous les atouts pour réaliser une mise en fonction rapide de la Banque. La Chambre recommande donc au gouvernement d'établir la Banque de l'infrastructure du Canada à Montréal.

## IV. AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ DU RÉGIME FISCAL CANADIEN

Une fiscalité plus efficace et efficiente permet de soutenir l'investissement privé, de renforcer la productivité et la compétitivité ainsi que d'encourager le travail et l'attraction des talents. Il s'agit d'un levier économique crucial dans le contexte actuel de croissance économique faible, des faiblesses chroniques de la productivité de nos entreprises et du vieillissement accéléré de la population.

Or, la fiscalité canadienne doit maintenant être établie dans un contexte nord-américain qui s'apprête à bouger. En effet, il semble que la nouvelle administration américaine entende abaisser les taux d'imposition des particuliers et des sociétés au cours des quatre prochaines années. Il s'agit d'un facteur dont doit tenir compte le gouvernement du Canada si nous voulons demeurer concurrentiels par rapport à nos voisins du Sud.

La Chambre recommande ainsi au gouvernement :

- de revoir le dosage de la fiscalité afin d'avoir un recours accru aux outils moins nocifs pour l'économie du Canada et de la région métropolitaine de Montréal. Plusieurs experts ont soulevé la pertinence d'une telle approche, et, plus récemment, cela était souligné dans le rapport de l'OCDE sur l'économie canadienne. Nous invitons le gouvernement à exercer un recours accru à la taxe de vente et aux tarifs. Nous l'exhortons également à baisser les taxes sur la masse salariale ainsi que l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, car ces mesures, dans leur forme actuelle, nuisent à l'attraction et à la rétention des talents, aux investissements et à l'établissement de sièges sociaux;
- de respecter sa promesse de réviser les dépenses fiscales et de veiller à ce que l'aide fiscale accordée soit prévisible, ciblée et adaptée aux besoins des secteurs et des entreprises. Il doit également se doter d'un mécanisme d'évaluation continue de toutes les mesures d'aide gouvernementale;
- de réduire les taux d'imposition des profits des PME de 11 % à 9 %, comme il s'y était engagé lors de la dernière période électorale. Une réduction du fardeau fiscal des PME serait certainement de nature à stimuler l'investissement et l'emploi;
- de réduire également le taux d'imposition maximal des particuliers afin qu'il retourne sous la barre psychologique des 50 %. Ce taux d'imposition maximal prendra encore plus d'importance lorsque les taux d'imposition auront été revus à la baisse aux États-Unis. L'expérience de la France, qui a augmenté son taux d'imposition maximal au cours des quatre dernières années, nous enseigne à quel point une telle politique peut nuire à la compétitivité lorsque la fiscalité s'éloigne des pratiques des pays voisins;
- de lancer un chantier sur l'encadrement fiscal de l'économie numérique afin de traiter le commerce électronique de manière équitable. D'une part, les commerçants canadiens qui font des affaires en ligne doivent percevoir les taxes de vente alors que plusieurs de leurs concurrents étrangers n'ont pas à imposer cette charge aux consommateurs, plaçant ainsi les commerçants canadiens en situation de désavantage concurrentiel. Cette situation frappe également les commerces ayant pignon sur rue qui peinent de plus en plus à se maintenir en affaires face à la montée du commerce en ligne. Le gouvernement doit réfléchir à la meilleure façon de traiter tous les types de commerce afin que la fiscalité ne crée pas de distorsions en faveur d'un mode de vente ou d'un autre;
- d'entreprendre un examen du régime fiscal pour encourager l'internationalisation et faciliter le rapatriement des profits réalisés par les entreprises à l'étranger vers le Canada. Cette révision doit non seulement tenir compte de notre propre régime fiscal, mais également des conventions fiscales établies avec les pays dans lesquelles les entreprises canadiennes ont des opérations. Ceci nous apparaît des plus pertinents dans le contexte d'incertitude entourant le commerce international et le risque de voir les entreprises canadiennes limiter leurs investissements et adopter une stratégie basée sur l'attentisme.

## **V. ÉTABLIR ET RESPECTER UN PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE**

La capacité du Canada de croître et d'être prêt à affronter une nouvelle tempête économique dépend en partie de l'état de ses finances publiques. Si la communauté d'affaires a appuyé l'augmentation des dépenses en infrastructures pour renforcer l'économie, elle continue d'exiger un plan clair et crédible de retour à l'équilibre budgétaire afin de rassurer les investisseurs et les institutions financières. La communauté d'affaires veut être rassurée sur le fait que le gouvernement entend définitivement mettre en place un plan de retour à l'équilibre budgétaire et souhaite connaître les principaux paramètres de ce plan, notamment en ce qui a trait à son échéancier.

À cet effet, la Chambre recommande au gouvernement :

- d'établir un plan de retour à l'équilibre budgétaire en se fixant des cibles intermédiaires annuelles afin de rassurer les investisseurs et les institutions financières;
- de poursuivre la stratégie de réduction de la dette brute par rapport au PIB;
- de maintenir une réserve pour éventualités de 3 à 6 milliards de dollars.

Ce redressement budgétaire doit toutefois respecter le principe du fédéralisme et ne doit donc pas se faire au détriment de la santé financière des provinces. Rappelons que lors des précédents efforts du gouvernement du Canada pour rééquilibrer ses finances publiques après des années de déficit, ce sont les provinces qui ont eu à réaliser les efforts de compression les plus importants à la suite du désengagement fédéral.

Nous insistons donc pour que le gouvernement du Canada maintienne l'ensemble des transferts aux provinces, en plus de revoir les transferts au titre de la santé, qui doit passer d'un financement par personne à un financement établi en fonction de la structure d'âge. Une telle politique de transferts doit en effet tenir compte de la réalité démographique de chacune des provinces.

De même, le gouvernement du Canada doit appuyer les efforts des provinces en matière d'éducation en soutenant financièrement la recherche. Pour une société vieillissante qui devra miser encore davantage sur l'innovation et la productivité pour soutenir la croissance à l'avenir, la recherche fondamentale est cruciale. C'est un enjeu fondamental pour le Canada, et le gouvernement doit collaborer avec les provinces dans ce domaine.

## **CONCLUSION**

Le gouvernement du Canada doit faire en sorte d'accroître les exportations et l'investissement privé, qui constituent des leviers de croissance économique. Pour ce faire, il doit mettre en place des mesures pour stimuler l'innovation et l'exportation, accélérer les investissements en infrastructures ainsi que rendre la fiscalité plus propice au travail, à la productivité et à l'investissement.

## SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

Recommandation n° 1 : Réengager le gouvernement fédéral dans une politique aéronautique.

Recommandation n° 2 : Renforcer la recherche et l'innovation en adoptant les mesures suivantes :

- i. accorder un financement stable et prévisible aux trois organismes subventionnaires de recherche fédéraux et à la Fondation canadienne pour l'innovation;
- ii. réexaminer le crédit d'impôt à la R-D et atteindre un meilleur équilibre entre l'aide directe et indirecte afin de renforcer les retombées de ce soutien;
- iii. allouer un montant additionnel de 50 millions de dollars au programme d'aide à la recherche industrielle.

Recommandation n° 3 : Encourager l'internationalisation de nos entreprises en protégeant les accords de libre-échange déjà en vigueur et en mettant en place les fondations nécessaires à la négociation de nouveaux accords. Plus spécifiquement, le gouvernement doit :

- i. ratifier dans les meilleurs délais l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne et prévoir immédiatement des sommes liées à la création d'outils facilitant l'accès aux marchés européens pour les producteurs canadiens;
- ii. entamer le plus rapidement possible les efforts de négociation pour conclure une entente de libre-échange entre le Canada et le Royaume-Uni;
- iii. allouer des sommes pour défendre l'ALENA et, dans la foulée, faire la promotion de nos relations avec les États frontaliers importants;
- iv. allouer des sommes pour réactiver les négociations avec nos partenaires du Partenariat transpacifique.

Recommandation n° 4 : Encourager l'internationalisation de nos entreprises en s'assurant que nos entreprises ont les outils nécessaires pour réussir et en adoptant les mesures suivantes :

- i. doubler les sommes prévues à CanExport et les rendre disponibles dès cette année;
- ii. continuer de travailler avec les World Trade Centers présents dans les grandes villes du Canada.

Recommandation n° 5 : Investir dans les infrastructures stratégiques qui ont le potentiel d'améliorer la productivité de l'économie canadienne :

- i. décaisser rapidement les sommes nécessaires à la réalisation du Réseau électrique métropolitain;
- ii. relancer les travaux entourant la Porte continentale et bonifier le financement du Port de Montréal;
- iii. financer un plan d'investissement majeur dans les technologies de l'information afin de renforcer la compétitivité et la productivité de l'économie canadienne, en particulier de ses PME;
- iv. réduire le loyer des grands aéroports canadiens, dont celui de Montréal;
- v. accélérer le dédouanement aux principales portes d'entrée du pays, tant pour ce qui est des accès autoroutiers que pour les ports, aéroports et gares de trains et d'autobus;
- vi. réaliser le projet de train à grande fréquence (TGF) proposé par VIA Rail entre Windsor et Québec d'ici 2022.

Recommandation n° 6 : Faire de Montréal le siège de la Banque de l'infrastructure du Canada.

Recommandation n° 7 : Améliorer la compétitivité du régime fiscal canadien en adoptant les mesures suivantes :

- i. accorder une aide fiscale prévisible, ciblée et adaptée aux besoins des entreprises;
- ii. réduire le taux d'imposition des profits des PME de 11 % à 9 % (comme promis);
- iii. réduire le taux d'imposition maximal des particuliers sous la barre psychologique des 50 %;
- iv. lancer un chantier sur l'encadrement fiscal de l'économie numérique;
- v. réviser le régime fiscal pour encourager l'internationalisation et faciliter le rapatriement des profits réalisés par les entreprises à l'étranger vers le Canada.

Recommandation n° 8 : Établir et respecter un plan de retour à l'équilibre budgétaire, tout en maintenant une réserve pour éventualités de 3 à 6 milliards de dollars.

Recommandation n° 9 : Maintenir l'ensemble des transferts aux provinces et soutenir celles-ci dans leurs efforts en santé et en éducation.